

« autels et images, et quelques jours après commancerent à
 « faire venir ministres, et prescher en l'église Nostre-Dame.
 « Emmenerent aucuns qui n'eurent moyen fournir rançon sur
 « l'heure jusques à Montrond avec eux; mesmes le chanoine
 « Louys Papon, qui y demeura prisonnier jusques au lendemain
 « qu'on leur porta argent. »

C'est le même chanoine dont nous avons parlé plus haut.

Dans sa 202^e lettre, adressée à M. Bérard, trésorier de l'artillerie, voici comment du Tronchet raconte ce terrible épisode de sa vie :

« Je vous diray, Monsieur, qu'après avoir infructueusement
 « semé un si long temps de mes services, en terre assez ingrate
 « pour moy, estant reduict en ceste ville (de Montbrison) sur
 « ces troubles et divisions, esleu (1) et contrainct d'en prendre en
 « partie la charge, et pour le faire court, après avoir veu pas-
 « ser par le fil de l'espée, huict cens soixante pauvres corps
 « de nostre charge, moy prisonnier avec dix huict, qui ont bondy
 « d'une tour assise sur des rochers, merveilleusement haulte et
 « espouvantable et moy sauvé (non sans miracle, par le vouloir
 « de Dieu) à la sollicitation et diligence de une mienne belle
 « sœur (2), damoyelle de grande vertu, et à mon advis par beau-
 « coup de la faveur de Monsieur de Ponceenat : qui (comme vous
 « l'avez congneu) ayant changé de plusieurs façons de vivre, ne
 « s'est jamais peu devestir de sa naturelle douceur et bonté :
 « qui aussi certainement a preservé la vie de tout le reste du
 « pauvre peuple, et l'entiere combustion et ruyne de ceste
 « miserable ville, contre le gré et resolute intention des mains
 « sanguinaires. »

Du Tronchet, passant à un autre sujet, dit dans la même lettre au trésorier de l'artillerie, qu'il a une femme (3) telle qu'il pourrait la souhaiter :

(1) Du Tronchet avait été envoyé comme député à Cateau-Cambrésis, où la paix fut conclue en 1559.

(2) C'est donc à tort que Moréri a prétendu qu'il trouva moyen de se sauver avec dix-huit autres.

(3) Elle était, comme nous l'avons dit plus haut, sœur de Jean Perrin,